

Bilan, perspectives et éléments de stratégie. Secteur des industries manufacturières

The Manufacturing Industries

Roland Jouandet-Bernadat

Volume 50, Number 3, juillet–septembre 1974

Montréal : problèmes de croissance et éléments d'une stratégie de développement

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/803052ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/803052ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jouandet-Bernadat, R. (1974). Bilan, perspectives et éléments de stratégie. Secteur des industries manufacturières. *L'Actualité économique*, 50(3), 342–350. <https://doi.org/10.7202/803052ar>

Article abstract

The main features of the manufacturing industries in the Province of Quebec are well known. Those industries are heavily concentrated in the Montreal area. They sell an important part of their output outside the Province. They exhibit structural weaknesses. Their importance in the Canadian economy has been declining in the past 25 years.

We should not be too optimistic about the situation since 1971. Some officials claimed that the Province has known a new start in the manufacturing sector but the statistical facts do not confirm such a view.

The Province therefore needs a really new strategy. The article tries to outline some of the constraints and features of this new strategy.

*Bilan, perspectives et éléments de stratégie. Secteur des industries manufacturières **

Le développement des industries manufacturières suscite quotidiennement dans le public un grand nombre d'informations. Ces informations sont teintées de réactions affectives, de préoccupations politiques, d'efforts de propagande. Il s'avère dans ces conditions difficile de se faire une opinion d'ensemble du problème. Ce texte vise à faire le point sur la situation actuelle de ce groupe d'activités, à analyser la portée du retournement conjoncturel qui se serait manifesté au Québec ces derniers mois, à apporter les premiers éléments d'une stratégie de développement à laquelle pourraient collaborer l'industrie privée et les divers niveaux de gouvernements.

Position du problème

1 — Nous n'insisterons pas sur les *caractéristiques structurelles de l'industrie manufacturière québécoise*. Celles-ci sont bien connues. Il suffira de rappeler le diagnostic généralement présenté.

L'industrie manufacturière québécoise est *concentrée dans la région de Montréal* à l'exception des industries liées aux matières premières et de certaines branches particulièrement peu progressives. La zone métropolitaine de Montréal regroupe plus de la moitié de l'emploi manufacturier au Québec, la région administrative de Montréal, environ les $\frac{2}{3}$.

Les industries qui vendent à l'extérieur de la province sont souvent des industries à haute productivité et à hauts salaires. Celles qui vendent à l'intérieur du marché canadien présentent trop souvent les caractères inverses.

L'industrie québécoise souffre des *faiblesses structurelles* qui se marquent en particulier par la faiblesse de la productivité, l'insuffisance

* Le lecteur qui trouverait les affirmations de ce texte un peu hâtives pourrait consulter une étude plus précise et plus documentée publiée par le Centre de Recherche en Développement Economique de l'Université de Montréal (R. Jouandet-Bernadat, *Les industries manufacturières du Québec*, octobre 1973).

des salaires et de la taille des établissements. Il suffira de noter ici qu'en 1967, la valeur ajoutée moyenne d'un établissement est de 856,000 dollars aux Etats-Unis, 543,000 dollars dans l'ensemble du Canada et 472,000 dollars au Québec.

Tout ceci se relie à la *spécialisation industrielle de la province* et de la région de Montréal, spécialisation dans les industries situées au premier stade de transformation des matières premières et dans les industries utilisant de la main-d'œuvre bon marché. C'est la main-d'œuvre bon marché qui explique la représentation importante des industries suivantes : aliments et boissons, cuir, textile, vêtements, bonneterie. C'est la présence des matières premières qui explique le développement de la première transformation des métaux et du papier.

2 — L'évolution au cours des deux dernières décennies a été caractérisée par un *affaiblissement généralisé de l'importance du secteur manufacturier*. La part du secteur manufacturier représentée par le Québec n'a cessé de diminuer. Les divergences sont particulièrement accentuées entre le Québec et l'Ontario. Les difficultés ne sont pas toutes récentes même si la prise de conscience de ces difficultés s'est affirmée d'une façon plus précise depuis les années 1970. *Le déclin du Québec vis-à-vis de l'Ontario s'est toutefois manifesté dès la fin du second conflit mondial.*

3 — Ces difficultés sont d'autant plus fâcheuses que le *Québec doit réaliser dans les années qui viennent de nouvelles « percées » dans le domaine des industries manufacturières.*

La croissance économique au cours de la dernière décennie s'est en effet concentrée d'une façon extrême dans le domaine des activités tertiaires. Celles-ci représentent, en 1970, à peu près 65% de l'emploi. Au cours de cette période, le secteur primaire et le secteur secondaire n'ont créé que 12 p.c. des nouveaux emplois. L'expansion très poussée des activités tertiaires a traduit un certain rattrapage vis-à-vis des normes canadiennes. Mais comme actuellement les activités tertiaires procurent le même pourcentage d'emplois au Québec et au Canada, il serait vain d'espérer pour l'avenir une croissance comparable à celle du passé.

La décennie 1970-1980 demeure marquée par la nécessité de créer de multiples emplois : « par rapport à 1970, le volume de l'emploi devait s'accroître au minimum de 17 p.c. jusqu'en 1975 et de 33 p.c. jusqu'en 1980 »¹. Encore ces estimations ne tiennent-elles pas compte

1. D'après le ministère de l'Expansion économique régionale (Ottawa), Section de la région centrale, *Esquisse d'une stratégie du développement économique pour le Québec*, ronéotypé, 1972.

de l'importance du *chômage caché au Québec qui à notre avis est à peu près aussi important que le chômage officiel*².

Un équilibre viable suppose des progrès importants dans le domaine des industries manufacturières. Sinon, le *tertiaire de refoulement risquerait de prendre une importance démesurée*³. Ceci ne pourrait évidemment se réaliser qu'au prix d'une médiocrité généralisée.

Des illusions dangereuses

Certains tirent de l'évolution la plus récente des éléments d'optimisme qui les incitent à faire confiance aux « mécanismes naturels » de retour à l'équilibre.

Les années 1972 et 1973 ont en effet été marquées par un accroissement de la part des investissements manufacturiers québécois dans le total canadien. De 18 p.c. en 1971, cette part est passée à 22 p.c. en 1972 et à 23 p.c. en 1973. Il faut toutefois noter que ce retournement n'a rien de spectaculaire. La part des industries manufacturières québécoises dans le total canadien continue d'être très largement inférieure au rapport des populations. Une étude plus poussée des statistiques montre, par ailleurs, que trois industries ont accru à un rythme très élevé le volume de leurs investissements : métaux primaires ; papier ; produits minéraux non métalliques. La croissance de ces trois activités explique la presque totalité des progrès accomplis entre 1971 et 1973.

Or, il convient de souligner que l'accroissement des investissements dans ces trois groupes d'industries est d'un intérêt plutôt relatif pour l'économie québécoise dans la mesure où le rapport investissement/emploi y est si élevé que de très importants progrès en matière de formation du capital n'ont que peu (ou pas) d'impact sur l'emploi. Il faut aussi noter qu'entre 1971 et 1973 le Québec a manifesté un déclin⁴ dans les activités suivantes : chimie, appareils électriques, matériel de transport, machinerie, fabrication métallique. Ne sont-ce pas là précisément les industries modernes dont le Québec a besoin pour renouveler ses structures ?

Une étude récente du ministère de l'Expansion économique régionale⁵ confirme notre prudence. A l'aide du modèle Candide et d'une

2. Voir, à ce propos, R. Dépatie, « Essai d'évaluation de l'ampleur du chômage caché au Québec », *L'Actualité Économique*, n° 3, 1971, pp. 534-548.

3. Tertiaire de refoulement : « partie de la population affectée à un tertiaire de moralité dont la justification plus ou moins grande serait d'occuper la partie de la population qui sans cette affectation serait réduite à l'oisiveté ». Courtheoux, *La répartition des activités économiques*, 1966.

4. Le déclin est défini comme la situation pour laquelle le rapport investissement québécois / investissement canadien a diminué de 1971 à 1973.

5. M.E.E.R., *Québec. Situation économique et possibilités de développement*, avril 1973.

projection « optimiste » de ce modèle (fondée sur un développement favorable de l'économie mondiale et un accroissement du rôle de l'État dans l'économie), le M.E.E.R. arrive à la conclusion que le taux de chômage sera au Québec de 7 p.c. entre 1971 et 1975 et de 6 p.c. entre 1975 et 1980. Si l'on tient compte du chômage caché, le taux de chômage total pourrait donc se situer, en 1980, aux alentours de 12 p.c. Encore faut-il noter que ces prévisions sont fondées sur des hypothèses « optimistes » (niveau élevé de la demande étrangère ; intervention accrue des gouvernements).

Réflexions sur une nouvelle stratégie

En présence du manque de dynamisme persistant des structures économiques, le problème se pose de savoir : quelle stratégie le secteur privé et les gouvernements peuvent-ils retenir pour aboutir à des meilleurs résultats ? Nous voudrions ici présenter quelques observations.

1 — Une stratégie de développement à l'échelle de la région métropolitaine et de la province dans son ensemble (compte tenu de la prédominance écrasante de Montréal, les deux ne se conçoivent pas séparément) doit s'intégrer dans une perspective nationale et internationale. A cet égard, un des facteurs à considérer est la *relative médiocrité des performances économiques canadiennes*. Un des buts principaux de la Politique Nationale était de faire du Canada une unité économique moderne. Cependant, les tarifs douaniers qui ont permis par ailleurs d'obtenir des résultats favorables ont abouti à la constitution d'entreprises dont la taille est trop souvent insuffisante, la productivité et la rentabilité relativement faibles pour le continent nord-américain. C'est une situation dans laquelle il serait malsain de s'installer pour longtemps. Une restructuration d'ensemble de l'économie canadienne s'impose et pour la réaliser, deux voies sont possibles :

(a) Des accords de libre-échange sur certains produits. Le fameux accord canado-américain sur l'automobile constitue le prototype de ce genre d'accord.

(b) Si cette possibilité n'est pas retenue pour des motifs politiques ou d'autres motifs, il ne reste qu'une possibilité, une planification commune entre l'industrie et le gouvernement visant le regroupement des entreprises en de grosses unités et une spécialisation plus vigoureuse. Les efforts accomplis ces dernières années dans le domaine du textile entrent dans cette catégorie.

Quelle que soit la méthode retenue, le problème est fondamental et ne peut être évité.

2 — Un des facteurs essentiels dans le déclin économique de Montréal réside dans l'*effritement progressif de l'axe de croissance est-ouest sur lequel était fondée la Politique Nationale*. Alors que les expéditions

canadiennes vers la Grande-Bretagne représentaient 25 p.c. du commerce canadien en 1945, elles n'en représentent plus que 9 p.c. actuellement⁶.

Montréal s'est avérée être une base d'exportations de moins en moins attrayante au fur et à mesure que la Grande-Bretagne a détourné son attention économique des pays du Commonwealth pour la concentrer sur l'Europe. Tout ce qui peut redonner une certaine vigueur aux relations avec le Vieux Continent a des chances de conférer à la région montréalaise un nouveau dynamisme. La conjoncture actuelle de déficit pour un grand nombre de matières premières en Europe peut être une occasion intéressante. Des concessions aux pays européens sur les matières premières et les sources d'énergie en échange de certaines concessions tarifaires pourraient se révéler bénéfiques pour la région montréalaise.

3 — Tout le monde étant à peu près d'accord sur la nécessité de renouveler les structures industrielles, la question qui se pose est : *quelles sont les industries de l'avenir ?*

De travaux récents du ministère de l'Industrie et du Commerce (Ottawa) nous tirons une liste de 7 secteurs à haute technicité dans lesquels l'emploi pourrait doubler dans les 10 prochaines années⁷. Il s'agit des secteurs suivants :

Télécommunications et informatique (ordinateurs spécialisés et équipement périphérique ; « hardware » et câbles à tension ; matériel de radiocommunication ; matériel de détection et de sonar)

Transports (véhicules de récréation et de sport ; véhicules de transport pour les régions arctiques ; systèmes à haute vitesse par rail ; navires et équipement ; avions ADAC)

Energie (contrôles de haute tension ; génératrices et matériel de production électronique ; réacteurs nucléaires ; combustibles)

Education — Edition (formules d'affaires par ordinateur ; matériel audio-visuel)

Machinerie et transport mécanique (systèmes de recyclage des rebuts solides ; équipement océanologique ; équipement anti-pollution ; matériel de forage sous-marin ; matériel forestier et agricole ; instrument de mesure des agents polluants)

Produits chimiques (pétrochimie ; agents biologiques et pharmaceutiques ; fibres synthétiques)

6. Voir Rodrigue Tremblay, note dactylographiée.

7. Etude non publiée dont nous n'avons pu consulter que des extraits.

Matériaux (éléments de construction modulaire ; bâtiments pré-fabriqués ; vêtements et articles de loisirs et de sports ; matériaux composites) ⁸.

Il est évident que l'avenir de la région métropolitaine est déterminé par sa capacité à se spécialiser dans certaines de ces activités. Il n'en demeure pas moins qu'une orientation vers les industries de pointe ne doit pas se faire d'une façon trop hâtive et excessive. Le Conseil des Sciences du Canada a souligné à cet égard les difficultés actuelles de ce genre d'activités (faiblesse des taux de croissance ; faiblesse de la rentabilité tenant en particulier à une insuffisante intégration à l'ensemble de l'économie) ⁹. Pour longtemps encore, le développement d'un grand nombre d'industries à moyenne productivité susceptible de mieux s'intégrer aux structures régionales et de créer les emplois dont le Québec a besoin dans les circonstances présentes.

4 — Un autre facteur essentiel à considérer dans une stratégie de développement est la nécessité de considérer plus des ensembles de projets que des projets séparés afin de permettre une meilleure intégration des structures régionales. *En encourageant l'établissement d'entreprises qui seront clientes les unes des autres, les pouvoirs publics contribuent à une meilleure stabilité de l'économie provinciale et à sa moins grande dépendance vis-à-vis de l'extérieur.*

Actuellement, la région métropolitaine et le Québec disposent dans cette voie de possibilités réelles.

— L'aéroport de Ste-Scholastique peut attirer un certain nombre d'industries manufacturières, des activités de services, des activités de distribution. Une zone franche de droits d'importation ne serait-elle pas ici une solution à envisager ?

— L'existence au Québec d'un déficit dans le domaine alimentaire pourrait permettre le développement d'un complexe agro-alimentaire jusqu'ici insuffisamment important. Ce complexe permettrait une certaine expansion à la fois dans le domaine de l'agriculture, dans celui de l'industrie de transformation et dans celui de la distribution.

— La pétrochimie québécoise semblait être jusqu'à ces derniers mois vouée à un avenir prometteur. Elle paraissait susceptible de créer toute une série d'effets induits dans des industries à haute productivité. Compte tenu du caractère de ces industries, la pétrochimie paraissait, dans ces circonstances, constituer une des meilleures chances du Québec.

8. Le fameux rapport « FANTUS » commandité par le ministère de l'Industrie et du Commerce (Québec) détecte également certaines activités d'avenir au Québec.

9. Conseil des Sciences du Canada, rapport n° 15. *Innovations en difficultés*, 1971. Le dilemme de l'industrie manufacturière au Canada.

La situation est actuellement modifiée par la crise pétrolière. Mais le Québec n'a pas perdu tous ses atouts. Point d'arrivée du pétrole d'outre-mer, il peut encore espérer jouer un rôle moteur dans le développement de la pétrochimie.

— Dans le domaine d'une transformation plus poussée des matières premières et de l'énergie, les possibilités apparaissent au contraire actuellement fort améliorées.

En définitive, au Québec comme ailleurs, les opportunités ne manquent pas.

Quelques événements récents

La question d'actualité est sans doute l'entente cadre de développement récemment conclue par les gouvernements du Québec et du Canada.

L'entente Canada-Québec définit cinq objectifs principaux¹⁰ :

(1) la stimulation de la création d'emplois productifs et la consolidation des emplois dans les secteurs traditionnels ;

(2) l'augmentation du niveau de vie ;

(3) le renforcement de la structure industrielle et urbaine et le développement optimal des différentes régions ;

(4) l'accroissement de la participation des Québécois à leur propre développement ;

(5) la recherche d'un meilleur équilibre entre le développement du Québec et celui des autres régions canadiennes.

Les « priorités d'intervention » définies dans l'entente sont les suivantes :

— Accroître la productivité du secteur primaire et aménager les ressources naturelles pour renforcer le secteur manufacturier.

— Consolider les activités secondaires existantes et encourager les développements d'activités à forte productivité et à taux de croissance élevé.

— Mettre l'accent sur les activités tertiaires motrices.

— Concentrer les activités « de développement » dans la région de Montréal.

De tels objectifs et de telles priorités réaliseront facilement un consensus. Nous n'en demeurons pas moins à notre constatation de base : si les tendances qui se sont affirmées dans l'économie québécoise depuis bientôt un quart de siècle se confirment dans l'avenir (et nous ne

10. Sur ce point, voir notamment P. Lamonde, « L'entente-cadre de développement Canada-Québec », *L'Actualité Économique*, n° 1, 1974, pp. 108-114.

voyons pas très bien pour le moment ce qui pourrait changer le cours de l'évolution) les difficultés du présent ne sauraient que se perpétuer.

La conclusion est donc : seule une stratégie *profondément* différente de la stratégie passée peut conduire à certaines améliorations. Sinon il ne reste que la voie du renoncement.

Roland JOUANDET-BERNADAT,
Ecole des Hautes Etudes commerciales
(Montréal).

ANNEXE

RAPPORT $\frac{\text{EMPLOIS INDIRECTS}}{\text{EMPLOIS DIRECTS}}$, QUÉBEC, 1966

Industries	Emplois indirects	
	Emplois directs	
Industrie de la viande	1.91	
Industrie des produits laitiers	2.65	
Préparation de fruits et légumes	0.60	
Minoterie	1.56	
Boulangerie	0.31	
Autres industries alimentaires	0.68	
Industrie des boissons gazeuses	0.51	
Industrie des boissons alcooliques	0.63	
Industrie du tabac et des produits du tabac	0.52	
Industrie du caoutchouc	0.34	
Industrie du cuir	0.21	
Industrie des textiles	0.27	
Industrie du coton	0.18	
Bonneterie	0.40	
Industrie du vêtement	0.38	
Industries diverses du textile	0.47	
Scieries	0.79	
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	0.36	
Industries diverses du bois	0.53	
Papeteries	1.19	
Industrie des produits du papier	0.79	
Imprimerie, édition et industries connexes	0.35	
Aciéries	0.51	
Fonte et affinage du cuivre, du zinc, etc.	6.00	
Fonte et affinage de l'aluminium	0.74	
Autre métallurgie	1.30	
Fabrication d'éléments de charpentes métalliques	0.38	
Estampage, matricage et revêtement des métaux	0.22	
Autres industries métalliques	0.32	
Construction de machinerie	0.31	
Industrie aéronautique	0.35	
Construction et réparations de navires et d'embarcations	0.21	
Industrie du matériel roulant de chemin de fer	0.33	
Construction d'autre matériel de transport	0.45	
Fabrication d'appareils électriques et autres	0.49	
Fabrication de matériel de télécommunication, de fils et de câbles	0.32	
Fabrication des autres produits électriques	0.49	
Industrie du ciment, du béton	0.73	
Industrie des autres produits minéraux non métalliques	0.38	
Industrie des produits du pétrole	2.67	
Industrie pharmaceutique et savonneries	0.66	
Fabrication de matières plastiques et de résines synthétiques ...	0.62	
Autres industries chimiques	0.53	
Manufactures diverses	0.29	

SOURCE : Système de Comptabilité Economique du Québec.